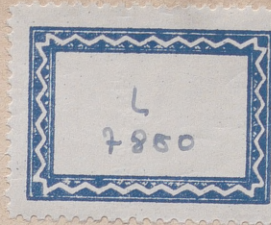


calibrite

colorchecker CLASSIC



LE GISEMENT QUATERNAIRE

DE

Marignac, commune de Tauriac (Gironde)

PAR

M. François DALEAU



(Extrait des ACTES de la Société Linnéenne de Bordeaux)

BORDEAUX

IMPRIMERIE J. DURAND, 20, RUE CONDILLAC

1904

R. 27 39

Sp. 1066

LE GISEMENT QUATERNAIRE

DE

Marignac, commune de Tauriac (Gironde)

PAR

M. François DALEAU

(Extrait des ACTES de la Société Linnéenne de Bordeaux)

BORDEAUX

IMPRIMERIE J. DURAND, 20, RUE CONDILLAC

—
1904





THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1901

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1901

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1901



LE GISEMENT QUATERNAIRE

DE

Marignac, commune de Tauriac (Gironde)

PAR

M. François DALEAU



(Extrait des ACTES de la Société Linnéenne de Bordeaux)

BORDEAUX

IMPRIMERIE J. DURAND, 20, RUE CONDILLAC

—
1904

R. 27 39

LE GISEMENT QUATERNAIRE

DE

Marignac, commune de Tauriac (Gironde)

PAR

M. François DALEAU

On exploite depuis longtemps dans un grand nombre de localités des cantons de Bourg et de Saint-Savin, des dépôts d'alluvions quaternaires placés à des niveaux bien différents, fournissant du sable à bâtir et de *gravillon* destiné à l'entretien des routes.

Mes nombreuses explorations dans les sablières des communes de Bourg, Pugnac, Samonac, Saint-Seurin, Saint-Trojan et Tauriac sont restées infructueuses jusqu'à ces temps derniers. En effet, je n'y avais jamais trouvé traces d'ossements représentant la faune, ni un seul vestige de l'industrie humaine. Seules les gravières de Saint-Savin, et de Saint-Mariens m'avaient donné du bois fossile à l'état remanié. J'ai extrait de la sablière de Moulin-de-Barateau, commune de Saint-Mariens, un gros tronc d'arbre silicifié, long de trois mètres, offert il y a quelque dix ans au muséum de Bordeaux. Ces bois fossiles viennent, sans doute des terrains sous-jacents ravinés par les eaux quaternaires.

En 1870, ma collection s'est enrichie d'un maxillaire inférieur, incomplet, et de deux molaires d'un éléphant indéterminé, retirés d'une sablière de la rive gauche de la Dordogne, sise commune d'Arveyres (Gironde). On m'a donné ces fossiles, la carrière m'est inconnue.

On n'a pas encore décrit, que je sache, d'autres dépôts d'allu-

vions quaternaires du département de la Gironde, ayant livré des témoins de la faune ou de l'industrie de ces temps anciens.

Durant la construction de la ligne ferrée de Saint-André-de-Cubzac à Saint-Ciers-sur-Gironde, l'entrepreneur de la voie fit faire un embranchement partant de la gare actuelle de Tauriac-le-Moron, passant par Marignac et allant au-delà de Monnet, même commune; plusieurs tranchées profondes furent creusées, sur ce parcours, pour procurer le ballast nécessaire à ces travaux.

Pendant l'année 1888, j'ai souvent visité ces divers emprunts avec l'espoir d'y faire quelque découverte, quoique les considérant comme stériles.

Au mois de mai 1889, on me porta deux silex taillés trouvés dans le ballast de la voie ferrée sur le territoire de la commune de Saint-Seurin-de-Bourg. Un peu de sable rouge adhérant encore dans les creux de ces pierres m'indiqua leur provenance. En effet, le 6 juin 1889 durant une nouvelle excursion à Marignac, j'eus la bonne fortune de trouver, en place, dans la carrière, des silex travaillés par l'homme.

Le 10 décembre de la même année, je fis part de cette découverte à la Société d'anthropologie de Bordeaux et pour une cause que j'ignore, le procès-verbal de cette séance n'a pas été publié, il est vrai que la Société était, à ce moment, sur le point de se dissoudre.

La sablière de Marignac est aujourd'hui à peu près remblayée et complantée en vignes, il reste cependant près de là, trois ou quatre petites tranchées dans lesquelles j'ai rencontré deux outils remontant aux temps préhistoriques, qui m'ont engagé à vous faire une communication sur cet intéressant gisement.

La ballastière qui nous occupe est située sur le versant sud d'une colline dominant un vaste marais tourbeux, vers le milieu duquel serpente le ruisseau le Moron, qui verse ses eaux dans la Dordogne à environ quatre kilomètres au sud-ouest de cette ballastière. La vallée, large de plus d'un kilomètre au levant de Marignac devient, en aval, de plus en plus étroite, mesure à peine deux cents mètres entre le Roc (grotte des fées) et le hameau de la Roque, où elle est resserrée entre deux falaises hautes d'environ vingt mètres. Sur ce point, devait se trouver l'embouchure du Moron durant les temps quaternaires, époque

où les eaux de la Dordogne, sorties de leur lit actuel, devaient battre le pied des falaises de la Lustre et de Bourg. Cet étroit passage, dut favoriser, sur la rive droite, l'accumulation des dépôts d'alluvions anciennes que l'on rencontre, en amont, à Marignac, Monnet, La Poste-Brulée, Lartigue, etc. ; tandis que sur la rive gauche, il faut aller jusque près de la commune de Civrac pour en trouver les traces.

Le tableau suivant, *Coupe de ballastière de Marignac*, comprend : divisions géologiques, divisions archéologiques, industries, nature du sol, altitudes, numéros d'ordre, et épaisseur des couches. Comme on va le voir, les étages suivants y sont représentés : époque actuelle (néolithique); quaternaire moyen; quaternaire inférieur reposant sur la molasse tertiaire superposée au calcaire en plaquettes et aux argiles bleues à filons de sable fin, sous-jacentes, faisant partie de l'étage Tongrien inférieur. Ces strates de l'oligocène affleurent sur le versant sud du coteau du Roc et sur un grand nombre de points des environs. La tranchée atteignait 9^m 20 au-dessous du sol dans sa partie la plus profonde

Coupe de la ballastière de Marignac.

DIVISIONS géologiques. ÉTAGES	DIVISIONS archéologiques. ÉPOQUES	INDUSTRIES	NATURE DU SOL	ALTITUDES	N° D'ORDRE	ÉPAISSEUR des assises.
Période néolithique de G. de Mortillet.	Moustérienne (G. de Mortillet).	Nucleus, percuter, meule dormante.	Terre végétale mélangée de graviers remaniés.	Sol. 45.58	7. A.	0.50
		Pointe en silex n° 4, taillée sur un côté.	Sable siliceux à petits graviers de quartz blancs, filons verticaux de sable blanc. Infiltrations dentelées d'aspect ferrugineux (Altos).		6. B.	1.00
Quaternaire moyen.	Acheuléenne (d'Ault du Mesnil).	Instrument en silex n° 2, taillé à petits éclats sur les deux faces.	Sable grossier, cailloux de quartz. Stratifications horizontales, veines ondulées de sables gris et vert par places.	11.08	5. C.	3.00
		Silex taillé grossièrement sur les deux faces.	Sable argileux, rouge-foncé, avec grains de quartz blancs plus gros, remplissant une cuvette creusée dans le tertiaire.	10.08	4. D.	1.00
Quaternaire inférieur.	Chelléenne (G. de Mortillet).	Tertiaire : Tongrien inférieur.....	Sable fin micacé, jaune, peu argileux, molasse ? poches à la base pénétrant dans le calcaire.		3. E.	1.00
			Calcaire tendre en plaquettes avec petits grains de quartz. Calcaire raviné, à poches remplies de sable fin de la couche sus-jacente, excavations.		2. G.	1.50
			Mince couche de sable fin verdâtre.		1. H.	0.20
			Argile bleue avec filons de sable très fin.		0. K.	1.00
			Palier (1)	6.38	Total...	9.20

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. Faugère, entrepreneur de la ligne des Chemins de fer économiques.

La coupe que reproduit ce tableau montre de haut en bas :

1° *Néolithique.*

N° 7 A. — Terre végétale mélangée de graviers remaniés.

Objets recueillis dans cette assise : un nucleus de silex noir, craquelé d'un côté par le feu ; un galet de quartzite, sorte de marteau portant des traces de percussion ; une meule dormante ovale et plate incomplète, très usée sur les deux faces et le pourtour ; en poudingue pisaire à ciment ferrugineux ; conglomérat, que l'on rencontre, en plaques de dimensions diverses, sur le plateau de Tauriac ; un galet ovoïdal de quartzite, sorte de molette-pilon, usé et strié finement par le frottement sur la face la plus large, émoussé par la percussion à une extrémité. Ces divers échantillons remontent vraisemblablement à la période néolithique.

2° *Quaternaire moyen.*

N° 6 B. — Sable siliceux à petits graviers de quartz blancs, filons verticaux de sable blanc, minces couches dentelées d'aliols.

N° 5 C. — Sable grossier, cailloux de quartz : stratifications horizontales, veines ondulées de sables gris et vert par places. Objets recueillis dans ces deux assises : quelques petits silex noirs, informes, ayant l'aspect des silex étonnés ou craquelés par l'action du feu ; dix éclats de silex à bulbes et concoïdes très accusés, dus à une percussion spéciale qui, d'après mes observations, caractérisent l'industrie du moustier dans la région girondine ; un silex moustérien n° 1 (pl. V), espèce de pointe racloir, retouché d'un seul côté, couvert de patine blanche, trouvé par moi, dans la couche n° 6 B.

Mesures maxima en millimètres : long. 75 ; larg. 33 ; épais. 13.

N° 2 (pl. V). Un très joli petit instrument acheuléen, type de Chelles perfectionné, à patine blanche d'un côté, jaune de l'autre ; en silex taillé à petits éclats sur les deux faces ; bords tranchants à peu près rectilignes ; talon mince ayant conservé des traces de la patine primitive du galet.

Mesures : long. 84 ; larg. 52 ; épais. 17.

Ces deux derniers outils suffisent pour caractériser le moustérien et l'acheuléen dans les couches n° 6 B et n° 5 C.

J'ai aussi plusieurs silex reproduisant les diverses formes de ces deux époques trouvés dans les gravières de la rive droite du Moron, soit en place soit dans les sables extraits. Cependant, malgré tous ces matériaux et mes recherches minutieuses, je ne suis pas encore arrivé à constater d'une façon précise, la superposition de l'industrie moustérienne à l'industrie acheuléenne dans les strates n° 5 et 6.

3° Quaternaire inférieur.

N° 4 D. — Sable argileux rouge foncé avec graviers de quartz blancs à éléments plus gros, remplissant une large cuvette creusée dans le tertiaire sous-jacent.

L'ensemble de cette formation a un aspect particulier qui la distingue des deux couches supérieures.

Spécimens recueillis dans cette assise : N° 3 (pl. VI). Superbe coup de poing chelléen, en forme d'amande, en silex brun foncé, taillé en grands éclats sur les deux faces et le pourtour, à l'exception d'un bord épais de la partie inférieure constituant le talon qui a conservé une portion de la croûte primitive du galet; échantillon couvert d'un vernis luisant dû à l'action des eaux. Extrait par moi de la couche n° 4 D.

Mesures : long. 154 ; larg. 91 ; épais. à la base 48.

N° 4. — Instrument en silex de couleur plus claire que le précédent, taillé à très grands éclats, contour à peu près losangique, terminé à la base, par un double biseau épais formant talon ; la croûte naturelle de la roche couvre d'un côté le tiers inférieur de l'outil. Il reposait sur le sable argileux de la couche n° 4 D. Ma récolte.

Mesures : long. 142 ; larg. 105 ; épais. 54.

N° 5. — Ébauche mal réussie d'un petit instrument en silex, le talon bulbeux a conservé sa gangue primitive. Trouvé par moi à même la couche n° 4 D.

Mesures : long. 86 ; larg. 57 ; épais. 39.

N° 6. — Marteau très rudimentaire fait d'un caillou pugilaire

incomplètement roulé, de quartz blanc marbré de bleu, portant un large éclat sur une face et des groupes d'étoilures de percussion sur les points anguleux. Percuteur que j'ai extrait de la couche n° 4 D.

N° 7. — Instrument en forme d'amande taillé à grands éclats sur les deux faces ; ce silex a conservé son cortex ancien sur tout le pourtour du talon ; roche de même teinte que le n° 3, mais à patine moins luisante.

Mesures : long. 138 ; larg. 90 ; épais. 42.

Ce spécimen trouvé dans le ballast de la voie, commune de Bayon, canton de Bourg, provient vraisemblablement de la couche n° 4 D.

Ces outils du type classique dit amygdaloïde, taillés à grands éclats, indiquent sans aucun doute l'époque chelléenne de Gabriel de Mortillet ; le quaternaire inférieur. Il est à remarquer que les outils chelléens du Sud-Ouest ont la partie supérieure plus large, plus plate, moins lancéolée que les silex de même époque du nord de la France.

Au cours de mes dernières visites à Marignac, comme je l'ai dit plus haut, j'ai rencontré sur les sables lavés par la pluie, les deux instruments ci-dessous — il serait téméraire d'affirmer qu'ils proviennent de telle ou telle assise. Cependant leurs formes indiquent à n'en pas douter les époques de Chelles ou de Saint-Acheul. Voici leur description :

N° 8. — Hache en silex de couleur foncée, à patine grise, brillante, entièrement taillée à grands éclats, sur les deux faces et le pourtour ; présente une large cassure plane sur un côté vers la base.

Mesures : long. 172 ; larg. 109 ; épais. 46.

N° 9. — Outil rudimentaire fait d'un caillou d'argilithes poli naturellement, taillé au sommet seulement, porte vers la base trois étoilures et des rayures ; le talon à peu près carré, mais avec les angles arrondis est d'empoignure facile.

Mesures ; long. 149 ; diamètre 60.

Sur le point ou la coupe a été relevée, les trois couches quaternaires atteignent cinq mètres d'épaisseur ; la base de la couche n° 4 D est à l'altitude 10^m 08.

Ces silex, témoins du travail de nos ancêtres, à patine brillante, comme vernie, aux arêtes encore vives, aux tranchants à

peine usés et par conséquent peu roulés, montrent qu'ils viennent d'ateliers ou de stations peu distants, que la formation alluviale de Marignac a dû être déposée lentement, par des eaux peu rapides. Il n'en est pas ainsi des cailloux de ce gisement qui, pour être réduits à de si petites dimensions, ont dû rouler longtemps et parcourir de longues distances. Il eut été intéressant de dater ces stratifications par l'industrie et par la faune, malheureusement les débris osseux d'éléphants, d'hippopotames et de rhinocéros, pour ne citer que ces trois grands mammifères contemporains de l'homme de ces temps reculés, font ici absolument défaut. En effet, les ossements que devait renfermer la ballastière ont été dissous par les eaux de pluie et d'infiltrations, qui, depuis nombre de siècles, pénètrent dans ce milieu perméable par excellence, privé d'éléments calcaires.

Les fossiles tertiaires ou crétacés dragués dans les couches sous-jacentes par les courants, ont subi le même sort que les os seuls, des fragments de tests silicifiés de rudistes et les bois fossiles aussi silicifiés, dont il a été question ci-dessus, ont résisté à l'action corrosive de ces eaux.

Suivant l'adage local : le *sable maigre* (siliceux) *mange les os* ; la *terre grasse* (argilo-calcaire) *les conserve*. Les cultivateurs, peut-être bien sans en chercher le pourquoi, ont fait cette juste remarque qui s'applique on ne peut mieux au terrain qui nous occupe.

En l'absence de faune j'ai eu recours à la paléontologie qui seule m'a permis d'appliquer à ces assises les divisions archéologiques, de les déterminer méthodiquement.

Quoique pauvre, cette ballastière à silex taillés, est fort intéressante, en ce sens qu'elle a révélé une industrie remontant à l'aurore des temps quaternaires. C'est en outre, le premier gisement de la région girondine, où l'on ait signalé l'outillage moustérien et acheuléen (quaternaire moyen) superposés à l'industrie de Chelles (quaternaire inférieur), ce dernier, en contact avec le tertiaire.

Si l'on rapproche ces stratifications de celles relevées dans la grotte de Pair-non-Pair (1) sise à environ 1,300 mètres au sud-

(1) FRANÇOIS DALEAU. — Les gravures sur rocher de la caverne de Pair-non-Pair. (V. Tableau n° 1.) *In* Société archéol. de Bordeaux, t. XXI, p. 239.

ouest de Marignac, où j'ai constaté la présence des industries de la Madeleine, de Solutré, du Moustier et de Saint-Acheul superposées, on aura, déduction faite de l'industrie de La Tourasse, la la gamme complète des époques de la période paléolithique de Gabriel de Mortillet (1).

Enfin, ces superpositions non interrompues des étages quaternaires concordent d'une manière précise avec les découvertes faites dans le nord de la France, la Charente, etc., et confirment une fois de plus la classification de Gabriel et Adrien de Mortillet, et celle de M. G. d'Ault du Mesnil (2).

TABLEAU COMPARATIF

ASSISES DE MARIGNAC	ALTITUDES	ASSISES DE PAIR-NON-PAIR	ALTITUDES
Base de l'Acheuléen (N° 5. C.)..	11 ^m 08	Base de l'Acheuléen (F.)	18 ^m 85
Moustérien (N° 6. B.)		Moustérien (F').	
Centre des deux couches ..	13 ^m 05	Centre des deux couches...	19 ^m 60
Acheuléen (N° 5. C.)		Acheuléen (F')	

Le tableau ci-dessus indique le niveau moyen des assises moustériennes et acheuléennes de Pair-non-Pair à la côte. 19.60
Celui des couches correspondantes de Marignac à..... 13.08

Soit..... 6.52

en contrebas, différence d'altitude qui, au premier abord paraît très grande, mais devient à peu près nulle si l'on considère que les débris de faune et d'industrie des couches F et F' de Pair-non-Pair étaient en place, dans le sol archéologique où l'homme préhistorique les avait laissés, tandis que les silex

(1) GABRIEL ET ADRIEN DE MORTILLET. — *Le Préhistorique*, 3^e édition. Paris 1900, p. 221.

(2) *La Société, l'École et le Laboratoire d'anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889*, p. 146-147.

paléolithiques de Marignac ont été arrachés de leurs gisements primitifs et emmenés par les eaux dans les alluvions caillouteuses où nous les avons retrouvés.

D'où viennent les matériaux sédimentaires de Marignac ? L'hypothèse suivante pourra peut-être éclaircir la question relative à l'industrie de ce milieu. Les silex de Marignac, en tant que roche, ont une très grande analogie avec ceux des dépôts quaternaires des environs de Pons (Charente-Inférieure), explorés et décrits par mon excellent ami, M. Émile MaufRAS (1). Sont-ils de même origine ? Faut-il en conclure qu'un même courant les a déposés à Pons et à Marignac ? Telle n'est pas ma conviction. Cependant, il me paraît probable que la matière première, je veux dire les rognons de silex de la craie qui ont servi à confectionner les outils de ces deux gisements venaient de la région charentaise, d'où les hommes les ont transportés dans les ateliers et stations voisins de la vallée de la Seugne et dans ceux avoisinant le bassin du Moron. Plus tard des eaux quaternaires allant vers le nord, ont entraîné les premiers aux environs de Pons, tandis qu'un autre courant allant dans une direction opposée laissait les seconds à Marignac.

Je me permets d'attirer l'attention des géologues et des préhistoriens sur l'étude des terrains quaternaires de la Gironde. Si mes recherches dans les gravières à *éléments siliceux* des cantons de Bourg et de Saint-Savin n'ont pas encore donné de grands résultats, j'espère que mes collègues seront plus heureux en explorant les alluvions quaternaires plus *riches en calcaire* de la vallée de la Dordogne, qui ont dû conserver la faune et l'industrie de ces temps anciens. La paléontologie confirmera alors la détermination des assises de Marignac, que j'ai pu faire aujourd'hui, grâce à la paléontologie.

Le coup de poing chelléen, souvent cité dans cette note, est un outil trouvé en grand nombre un peu partout qui doit correspondre à une période de longue durée ; il ne paraît pas admissible qu'un instrument de forme aussi typique, taillé si uniformément malgré ses variations, représente le début de

(1) ÉMILE MAUFRAS. — *Sur les dépôts quaternaires dans la vallée de la Seugne*. Soc. d'anthropologie de Paris, 1880, p. 536.

l'âge lithique. Je suis donc convaincu que l'avenir nous révélera l'existence d'une époque préchelléenne.

Je remercie cordialement mon ami M. Th. Amtmann qui a bien voulu photographier les trois échantillons reproduits sur les planches ci-contre.

On m'a porté, ces jours-ci, deux molaires supérieures d'équidé — une droite et une gauche — recueillies dans le sable quaternaire au Moulin-de-La-Vallade appelé aussi Moulin-de-Barateau, commune de Saint-Mariens (Gironde).

(Note ajoutée pendant l'impression. — Août 1903).

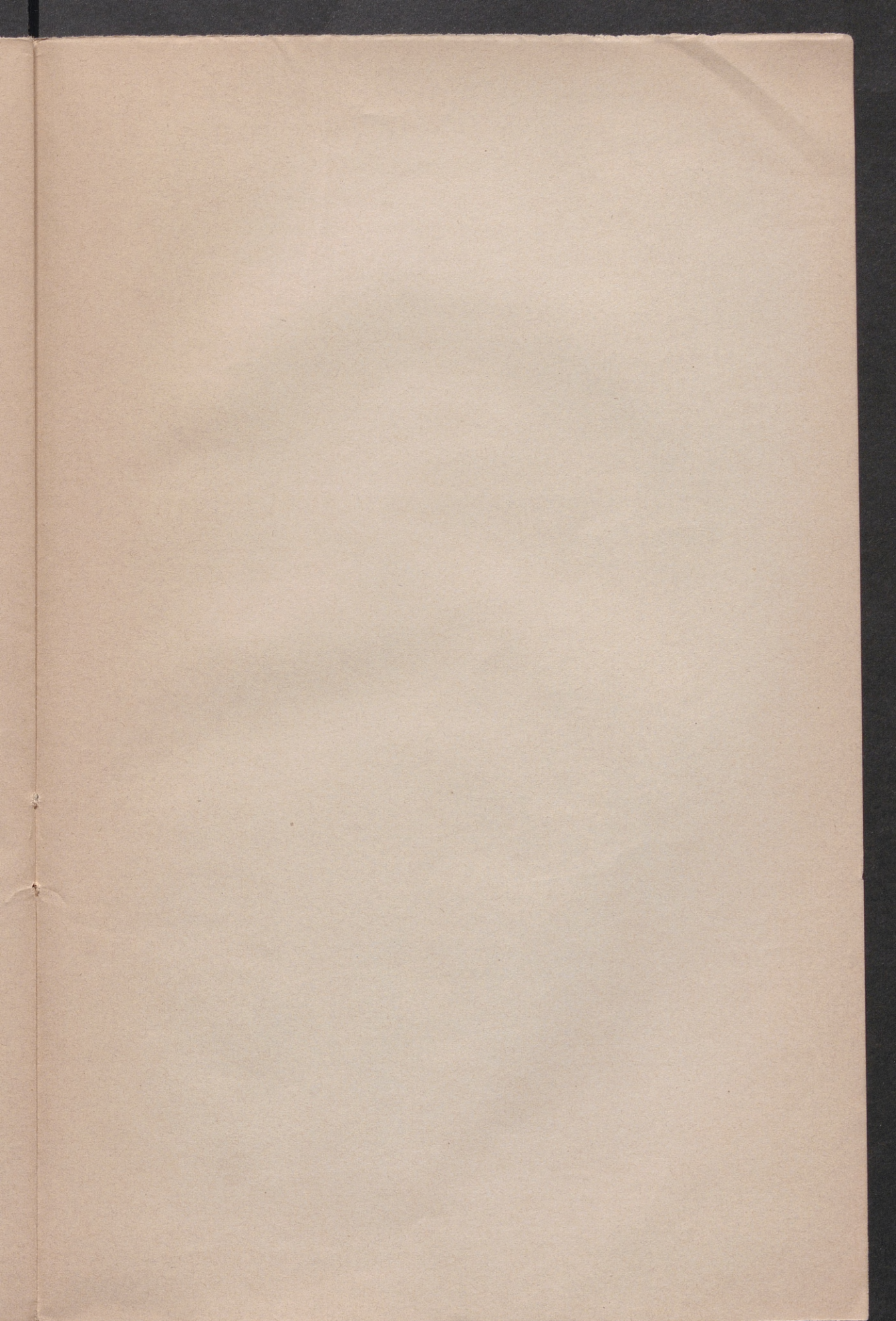




FIG. 1. — Racloir Moustérien. FIG. 2. — Instrument Acheuléen.

FRANÇOIS DALEAU. — Le gisement quaternaire de Marignac.
Commune de Tauriac (Gironde).

Phototyp. C. Chambon.

1911-1912 - 1913 - 1914
1915 - 1916 - 1917 - 1918
1919 - 1920 - 1921 - 1922



FIG. 3. — Coup de poing Chelléen.

FRANÇOIS DALEAU. — Le gisement ~~tertiaire~~ de Marignac. / *quaternaire*
Commune de Tauriac (Gironde).

Phototyp. C. Chambon.

